

**Source : <http://www.actualite-de-la-formation.fr>**

## **Vers la création d'un groupe parlementaire dédié à la lutte contre l'illettrisme ?**

*« L'illettrisme ? Un phénomène de masse qui ne peut être réglé qu'individuellement. »* a déclaré Pierre Lequiller, député UMP des Yvelines lors de la journée de mobilisation contre l'illettrisme, le mardi 29 mars 2011. Déjà auteur d'un rapport sur le sujet en 2001, pour lui, l'illettrisme constitue une affaire *« susceptible d'être réglée au plan national car le sujet ne concerne pas directement les instances européennes, quand bien même ces dernières s'y engagent de plus en plus »*.

Cependant, le parlementaire plaide pour un *« audit de l'illettrisme »* dans toute l'Europe afin de connaître les différentes pratiques de lutte exercées par nos voisins. Quitte à s'en inspirer puisque *« les bonnes pratiques sont faites pour être partagées »*, a rappelé l'élu francilien. Un problème subsiste cependant, de l'aveu même de Pierre Lequiller : *« Peu de députés s'intéressent réellement au sujet de l'illettrisme alors qu'il s'agit de l'affaire de tous et d'un sujet qui dépasse largement les clivages classiques ! »*, a-t-il regretté.

Rappelant qu'un groupe parlementaire consacré à la lutte contre l'illettrisme avait existé à l'Assemblée Nationale avant de se dissoudre, le député a annoncé son intention d'en créer un nouveau et de l'animer, espérant attirer des élus de tous bords. *« Toutefois, le problème de l'illettrisme ne doit pas rester confiné au Parlement »*, a-t-il indiqué, *« il est nécessaire d'impliquer également les Régions et les chambres consulaires dans cette lutte. »*

Le 31 mars 2011, par [Benjamin d'Alguerre](#)

## **Illettrisme : "Inscrire dans la loi le droit de chacun de savoir lire et écrire" (Marie-Claire Carrère-Gée, COE)**

*« Chaque année, le nombre de personnes entamant une formation pour sortir de l'illettrisme est inférieur à celui de jeunes sortant du système scolaire sans maîtrise des savoirs de base ! »* Lors de la journée de mobilisation contre l'illettrisme, tenue le mardi 29 mars 2011, Marie-Claire Carrère-Gée, présidente du [Conseil d'orientation pour l'emploi \(COE\)](#), a présenté le *« profil type »* de la personne illettrée, en France, cassant au passage quelques stéréotypes.

*« Tout d'abord »,* a-t-elle précisé, *« il faut savoir qu'en France, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, près de 4,5 millions de personnes rencontrent des problèmes d'écriture et de lecture. 3 millions, parmi ces dernières, peuvent être considérées comme étant en situation d'illettrisme. Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas d'immigrés, mais bien de personnes nées en France et disposant de la citoyenneté française. Ensuite, bien que 40 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans disposer des compétences de base, la majorité des Français souffrant d'illettrisme ont, en réalité, plus de 45 ans. Enfin, ces personnes ne sont majoritairement pas en situation d'exclusion. 57 % d'entre elles exercent un emploi. »*

Malheureusement, l'illettrisme de ces dernières est trop souvent repéré à l'occasion d'un licenciement. Une situation qui, selon Marie-Claire Carrère-Gée, *« ne leur laisse quasiment aucune chance d'accéder à nouveau à l'emploi ou de bénéficier d'une reconversion réussie »*. De même, la présidente du COE a déploré que chaque année, le nombre de formations suivies pour sortir de l'illettrisme demeure inférieur au nombre de jeunes illettrés arrivant sur le marché du travail. *« Face à cela, nous sommes collectivement coupables de non-assistance à personnes en danger »*, a-t-elle ajouté.

Actuellement, 40 000 formations consacrées à l'acquisition des savoirs de base sont suivies en France, ce qui, aux yeux de Marie-Claire Carrère-Gée, est loin de compenser les besoins globaux. *« Il n'existe*

*aucun système d'envergure pour prendre en charge la question de l'illettrisme », a-t-elle déploré, « aussi, je demande solennellement au Premier ministre de faire de l'illettrisme une grande cause nationale ! »*

Recommandant que tous les fonctionnaires amenés à entrer en contact avec le public -particulièrement les conseillers de Pôle emploi et les militaires déployés lors des journées d'appel à la préparation à la défense (JAPD)- soient sensibilisés à cette question, la présidente du COE a suggéré de banaliser et professionnaliser davantage la lutte contre l'illettrisme. Banaliser en inscrivant, par exemple, les formations aux savoirs de base au catalogue de formation des entreprises et professionnaliser en cessant de recommander des méthodes qui ne fonctionnent pas. Plus encore, Marie-Claire Carrère-Gée a demandé officiellement, au nom de l'organisme qu'elle préside, que l'Etat proclame *« par la loi, le droit de chacun savoir lire et écrire, quel que soit son âge »*.

### **Le monde de l'hyper-écrit est une source d'exclusion pour les victimes d'illettrisme" (Christine Albanel, France Télécom-Orange)**

*« En France, on ne fait pas de cadeau aux gens qui n'ont pas les bons outils en main ! »* Intervenante lors de la journée de mobilisation contre l'illettrisme le 29 mars 2011, Christine Albanel, ancienne ministre de la Culture et désormais directrice exécutive du groupe France Télécom-Orange, a déploré une certaine culture hexagonale conduisant à *« enfoncer »* ceux qui souffrent de ce handicap social. Et parmi ces personnes déjà fragilisées, une catégorie l'est d'autant plus : les femmes.

Même si Orange recrute essentiellement des hauts profils, l'illettrisme n'en reste pas moins présent chez certains collaborateurs, notamment en Afrique. A cet effet, le groupe de télécommunications a, jusqu'à présent, construit près de 300 écoles à travers tout le continent afin de pallier les situations d'illettrisme rencontrées par ses collaborateurs africains.

*« Toutefois, ce problème existe aussi en France, même s'il est plus marginal », a précisé Christine Albanel., « Contrairement aux idées reçues, nous ne sommes plus dans l'ère du numérique, mais dans celle de l'hyper-écrit. Aujourd'hui, réserver des places de train ou d'avion, organiser un voyage ou accomplir certains actes professionnels passe impérativement par le biais de l'écrit, du fait du développement d'Internet, sans compter des actes banals comme signer un chèque ou retirer de l'argent à un distributeur automatique. Ce monde du "tout écrit" est une source d'exclusion forte pour les victimes d'illettrisme. »*

Afin de contribuer au recul de ce fléau social, la [Fondation Orange](#) a lancé en novembre 2010 le programme "Orange solidarité numérique", à Lille. 2000 collaborateurs du groupe, tous volontaires, sont mobilisés auprès d'associations luttant, entre autres, contre l'illettrisme afin d'apporter à ces dernières soutien, aide et conseil. Actuellement, ils sont mobilisés sur une trentaine de pôles en France et contribuent à former une centaine de personnes par an aux savoirs de base. Parmi ces associations, [Force femmes \[1\]](#) constitue l'une des structures les plus actives. *« La plupart des personnes qui acceptent de suivre ces formations sont des femmes », a indiqué l'ancienne ministre de la Culture, « nous avons constaté que, le plus souvent, ces dernières admettent plus facilement que les hommes être en situation d'illettrisme. »*

En interne, l'opérateur Télécom a développé quelques programmes visant à former ses salariés ou à les remettre à niveau sur les compétences-clés, tels que *« Découvrir le plaisir de l'orthographe »* ou *« Réconciliez-vous avec la grammaire »*. Là encore, a indiqué Christine Albanel, la plupart des participants à ces groupes de travail sont le plus souvent... des participantes.

[1] L'autre partenaire associatif de la Fondation Orange étant l'association Culture et Liberté Nord, située à Villeneuve-d'Ascq, en périphérie lilloise.